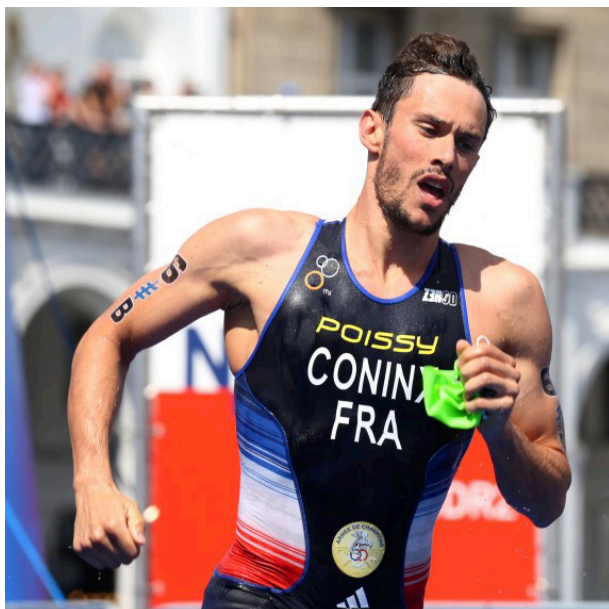


## LA PERFORMANCE SPORTIVE : NOTRE ARMÉE DES CHAMPIONS

Le ministère des Armées compte parmi son personnel civil et militaire 200 sportifs de haut niveau de la Défense (SHND) valides, sous statut militaire, engagés dans les différentes armées et des sportifs de haut niveau handisport, sous statut civil, engagés au sein du SGA. Regroupés au sein du bataillon de Joinville du centre national des sports de la défense, ils constituent l'Armée de Champions.

Le ministère des Armées offre à chaque athlète une rémunération, une formation professionnelle, un accompagnement en cas de blessure, des perspectives de reconversion et un cadre de valeurs communes avec les forces armées, soit un équilibre essentiel à la haute performance, lui permettant de se libérer des contraintes administratives et de se concentrer pleinement sur ses objectifs sportifs.

Actuellement, près de 150 d'entre eux se préparent aux JOP 2024, au sein des armées et de leurs fédérations. Ils concourent dans plus de 30 disciplines.



Plus de la moitié des médailles françaises remportées depuis les premiers jeux Olympiques de l'ère moderne en 1896 l'ont été par des athlètes militaires.



Crédits photos : © Malaury Buis / Armée de l'Air et de l'Espace / Défense Ministère des armées. © Cédric BORDÈRES / armée de Terre / Défense. © Jérôme Guégan / Marine nationale / Défense. © Laëtitia CARLIER / armée de Terre / Défense. © Fabien Eustache / Marine Nationale / Défense. © Malaury Buis / Armée de l'air et de l'Espace / Défense. © Jérémy BESSAT / armée de Terre / Défense

Ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
75509 Paris Cedex 15

  
**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## LE MINISTÈRE DES ARMÉES S'ENGAGE DANS LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024



## LA SÉCURISATION DES JOP 2024

Tout en maintenant leurs engagements, les armées apportent leur expertise et leur professionnalisme au succès des JOP 2024 dans les milieux maritime et aérien où elles seront menantes et sur le territoire national en appui des forces de sécurité intérieure.

## VOLET TERRESTRE

Une expertise et des missions spécifiques :

- capacité à concevoir des opérations d'ampleur dans une approche par les effets ;
- contrôle de zone et sécurisation H24 des sites particuliers dont la sécurisation de points plus sensibles.



## VOLET MARITIME

Mise en place de **dispositifs particuliers de sûreté maritime (DPSM)** pour les épreuves de voile à Marseille et de surf à Teahupo'o (Polynésie Française). Accueil du relais de la Flamme à Marseille.



## VOLET AÉRIEN

Mise en place de dispositifs particuliers de sûreté aérienne (DPSA) intégrant des moyens de lutte anti-drone (LAD), développés en coordination avec la Direction Générale de l'Armement (DGA).

**4 000** heures  
de protection

**42 sites**  
sur 10 à 30 jours

**4** cérémonies  
de niveau mondial



## EXPERTISES SPÉCIFIQUES INTERARMÉES

Spécialistes NRBC, équipes cynophiles, démineurs, plongeurs-démineurs

Protection des réseaux des armées et appui à l'ANSSI (COMCYBER)

Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information (DIRISI)

Service de Santé des Armées (SSA)

Service du Commissariat des Armées (SCA)  
Economat des Armées (EdA)



## LE SOUTIEN AU SPORT DE COMPÉTITION ET DE LOISIR

Le ministère des Armées, expert historique dans le domaine du sport et incubateur unique de sportifs de haut niveau, s'engage depuis toujours dans le développement de la pratique sportive de compétition et de loisir. Il est donc naturellement engagé auprès de Paris 2024 et proposera de nombreuses activités sportives sur tout le territoire national dans le cadre de son programme « Au sport jeunes citoyens », de son « parcours des champions » et des dispositifs Terre de Jeux, Génération 2024...

Les armées contribueront notamment :

aux **339 montées des couleurs** à l'occasion des cérémonies de remises de médailles olympiques et aux **549 montées des couleurs** pour celles paralympiques ;

au **Relais de la Flamme** à travers des relais individuels et collectifs dans lesquels les militaires seront à l'honneur, ainsi que par la présence de gardiens de la flamme militaires ;

à la Tournée des Drapeaux, par l'organisation de cérémonies et de manifestations sur des sites militaires.